



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Contractuel.les de l'animation et mobilisation retraite : Des ASA pour les collègues dans l'impossibilité de se rendre sur leurs écoles en raison des grèves de transport.

Contrairement aux titulaires qui bénéficient de congés ou de RTT à poser au fil de l'eau tout au long de l'année, y compris sur les semaines périscolaires, les contractuel.les de l'animation ont des plannings annuels avec des services périscolaires fixes à effectuer.

Ces collègues n'ont pas la possibilité de prendre des jours de repos sur les 36 semaines scolaires. En conséquence, toute impossibilité d'assurer un ou plusieurs services périscolaires se traduit par une saisie sur salaire.

Dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites du gouvernement, la Mairie de Paris soutient les personnels.

Parmi les mesures d'accompagnement mises en œuvre par notre employeur, notre syndicat a obtenu l'engagement de la DASCO d'octroi d'Autorisations Spéciales d'Absence pour les contractuel.les qui ne pourraient pas se rendre sur leur école en raison des grèves de transport.

C'est une bonne nouvelle pour nos collègues contractuel.les. Pour bénéficier de ces ASA, les collègues doivent pouvoir justifier auprès de leur CASPE de leur incapacité à venir travailler (attestation SNCF, photo de tableau montrant l'annulation des trains ou bus...).

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

Paris, le 14 mars 2023

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com



Blog SUPAP-FSU



Guide DASCO 2022-2025



Base de données DASCO



Articles SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation



Instagram SUPAP-FSU Animation